

# Compte rendu du CA 30 avril 2016

Membres présents : D. Delamotte, M. Le Guen, P. Narran, P. Gourmelen, G. Pouliquen, J.C. Gaudin, A. Hourson, G. Drouot, R. Brassart, O. Nosetti, J.F. Le Moing ainsi que quelques plaisanciers non membres du CA

Excusé : A. Renaud

Absents : G. Huydts, R. Lanteri, A. Millet, P. Pouvreau, R. Riou

Le président ouvre la séance et souhaite évoquer en premier la venue à CM de nos amis Tréboulistes le 5 Mai prochain. Tréboul doit appeler Michel Mardi pour préciser le nombre de bateaux, le nombre de participants attendus. Deux problèmes : il n'y aura pas de barnum disponible et les bateaux n'auront pas de place garantie au ponton, en raison du grand prix de l'Ecole Navale. Tréboul au courant de la situation a fait savoir qu'ils se débrouilleraient. Michel pense qu'ils seront 5 ou 6 bateaux. Nous allons nettoyer le terrain mardi 3 mai et J.Claude peut prêter un petit barnun. Quelques uns d'entre nous préparerons un apéro d'accueil jeudi 5 en fin d'après midi.

Organisation d'une sortie pêche avec des étudiants en juillet. Il s'agit d'une demande et nous attendons des nouvelles de G. Malbosc et J. Suignard pour activer davantage. La date du 26 juillet sera proposée.

Fêtes maritimes de CM les 9 et 10 juillet prochain. L' APP a été sollicitée pour aider et 10 volontaires ont déjà inscrit leur nom pour participer au montage/démontage/service que l'on nous demandera. Une prochaine réunion de la mairie devrait préciser ce qui nous sera demandé. Un mèl va être envoyé à nos adhérents pour leur proposer de s'inscrire.

Atelier matelotage et montage de lignes. Plusieurs bonnes volontés feront partager leurs connaissances. La date exacte à l'automne/hiver prochain sera précisée plus tard.

Repas crêpes le 20 août. Tout est déjà calé : le matériel de la mairie est retenu si ça se fait à l'extérieur, la salle St Ives est retenue en cas de mauvais temps. Les crêpes seront réalisées par Bretagne Tradition, l'animation assurée par le groupe de notre ami R. Poudoulec. On mise sur 200 à 300 repas et l'asso aura besoin de bras pour faire tourner tout cela.

La maintenant traditionnelle sortie pêche suivie d'un repas aura lieu le 13 août, dans le jardin du local, avec BBQ. P. Narran se charge de solliciter la mairie pour le matériel nécessaire.

## **Questions diverses**

J.Claude regrette qu'il n'y ait plus de réduction du prix du grutage pour les locaux. Tout le monde est d'accord et le déplore. J. François propose de réfléchir à la possibilité de disposer d'une remorque pour sortir nos bateaux et les amener nous mêmes sur l'aire de carénage. L'avenir du slipway est évoqué, car s'il était fermé il pourrait être à moindre coût mis aux normes de carénage et équipé pour offrir une grande surface facile d'accès.

P. Gourmelen notre trésorier présente le bilan financier de l'asso. Les finances sont saines.

A Morgat les plaisanciers disposent d'une boîte où mettre leurs fusées de détresse périmées. Cette boîte aurait été installée par la mairie. En l'absence de renseignements précis et avant de savoir ce qui pourrait être fait ici, G. Drouot va se renseigner auprès des plaisanciers de Morgat. Nous

attendrons ses informations avant d'aller plus avant.

Sur les panneaux d'affichage de chaque port on peut voir une feuille à l'initiative de la mairie appelant les plaisanciers à montrer plus de civisme en ramassant les déjections de leur chien sur les pontons. Certains d'entre nous pensent qu'il faudrait pour être cohérent disposer de sacs plastiques et d'une petite poubelle à cet effet. Un membre pense que ça ne servirait à rien. Il est quand même retenu que l'APP fasse une lettre à la mairie pour demander que chaque port soit équipé d'une petite poubelle et d'un distributeur de sacs plastiques.

Atelier fumoir. Différents modèles et pratiques existent : inox, galva, bois, à chaud, à froid..... Plusieurs membres possèdent un modèle, d'autres comme Gilbert est en train d'en réaliser un. L'APP va proposer à l'automne prochain un atelier où les membres pourront réaliser leur fumoir personnel à moindre coût avec les conseils éclairés de ceux qui pratiquent déjà.

Un vidéoprojecteur pourrait être utile à l'asso à quelques occasions. Pour éviter un achat coûteux, D. Delamotte va proposer à la Maison du Patrimoine un achat en commun. P. Narran propose qu'on emprunte celui du CLIC si ce n'est qu'une fois ou deux par an. G. Drouot va nous apporter le vidéoprojecteur qu'il utilise dans une autre asso, pas cher et qui donne satisfaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, suivie d'un pôt.